

## ABC arbitrage : 2008, un exercice record

**\* Résultat net part du groupe : 40,6 M€ (+ 96 %)**

**\* ROE : 52 %**

**\* Dividende net proposé : 0,75€ (+ 75%)**

Le Conseil d'administration d'ABC arbitrage s'est réuni le 12 mars 2009 sous la présidence de Dominique Ceolin pour arrêter les comptes consolidés de l'exercice 2008. Les données financières se caractérisent comme suit :

en M€	31/12/2008 IFRS	31/12/2007 IFRS	Evolution
Produit de l'activité courante *	85,5	48,2	+ 77%
Résultat net avant impôts	62,9	31,8	+ 98%
Résultat net part du Groupe	40,6	20,7	+ 96%

\* Gains nets sur instruments financiers évalués en juste valeur par résultat (87,2 M€) + coût du risque (-1,7 M€)

### Activité

Bénéficiaire depuis sa création en 1995, ABC arbitrage enregistre pour son 14<sup>ème</sup> exercice le meilleur profit de son histoire, porté par la dynamique d'innovation, la réactivité et le professionnalisme de ses équipes. Sur un an, le résultat net part du groupe affiche une progression de près de 100% à 40,6 millions d'euros. Le produit d'activité courante, reflet de l'activité opérationnelle ressort à 85,5 millions d'euros, tandis que le rendement brut, rapport du produit d'activité courante sur la moyenne des fonds propres de l'exercice, offre un retour positif de 109%, à l'opposé des indicateurs de référence sur la même période (-19% pour le CSFB Tremont Hedge Fund Index).

La grande diversité des stratégies développées et la politique habituelle de mutualisation des arbitrages (1150 opérations en permanence en portefeuille sur plus de 40 places de cotation) ont permis d'exploiter efficacement les conditions extrêmes présentées par les marchés en 2008. La très forte volatilité a été particulièrement favorable aux arbitrages sans risques exogènes, compensant les performances moindres des arbitrages sur « fusions/acquisitions » pénalisés par les conséquences de la crise financière.

ABC arbitrage crée des modèles pour traquer les incohérences existantes sur les marchés financiers et ainsi générer des gains avec un risque encadré à l'opposé de stratégies spéculatives ou sensibles à la subjectivité des intervenants. Le groupe n'a ainsi jamais eu aucune exposition aux subprimes ni à aucun dérivé corrélé directement à ces activités ; ABC arbitrage n'a également connu aucune difficulté de financement au cours de cette période agitée.

Dominique Ceolin souligne que ces excellents résultats 2008 sont le fruit de choix stratégiques internes et illustrent la pertinence du tableau des paramètres impactant l'activité du groupe, communiqué depuis plusieurs années dans le rapport annuel.

### Politique de distribution

Le Conseil d'administration proposera aux actionnaires réunis en Assemblée Générale le 27 mai 2009, la distribution d'un solde sur dividende 2008 de 0,55€ par action, réinvestissable tout ou partie en actions. Le prix de réinvestissement sera calculé selon la formule légale avec un prix plancher fixé à 5,50€. Ce solde, dont le calendrier et les modalités de versement seront précisés ultérieurement, s'ajoute à l'acompte de 0,20€, détaché en novembre 2008. Le montant du dividende 2008 s'élèvera donc à 0,75€ par action, en hausse de 75 %.

### Perspectives

C'est avec ces acquis solides et renforcés que le groupe aborde l'exercice 2009, aux conditions sensiblement différentes à celles du dernier trimestre 2008 : une volatilité toujours présente mais des volumes en baisse et une décreue temporaire des opérations initiées par les émetteurs.

Fidèle à sa démarche pérenne, respectueuse de ses collaborateurs et de ses actionnaires, ABC arbitrage entend garder le cap de la profitabilité avec réalisme, détermination et humilité. Ainsi, au vue du rythme d'activité des deux premiers mois de l'année, en progression par rapport à la même période 2008 mais inférieur à la moyenne mensuelle de l'exercice écoulé, Dominique Ceolin réaffirme la stratégie du groupe : « *ABC arbitrage continue à consacrer ses ressources au renouvellement de ses stratégies, à l'identification de nouvelles opportunités et à l'optimisation de ses modalités d'intervention. Associés à une gestion rigoureuse des risques, ces investissements constituent notre force et doivent nous permettre de produire durablement, dans toutes situations de marché, des performances significatives* ».

### Contacts :

Direction de la Communication - Julien Aumont : 01 53 00 55 00 / [actionnaires@abc-arbitrage.com](mailto:actionnaires@abc-arbitrage.com)  
 Relations presse - Solange Stricker|Finincom - Jérôme Goaër / Valérie Sabineu : 01 40 71 32 95 / 71  
 Retrouvez les communications officielles et réglementaires sur <http://www.abc-arbitrage.com/>